

Le Président directeur général

**Décision n°2022/ 85 /PDG**  
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,  
Vu la décision 2022/74/PDG du 29 avril 2022 relative à l'organisation générale de l'Agence de services et de paiement,  
Vu la décision 2022/82/PDG du 29 avril 2022 prorogeant les attributions des agents, hors directeurs, en matière de délégation de signature,  
Vu la décision individuelle n° 2022/78/PDG du 29 avril 2022 nommant M Patrick GOURY, Directeur interrégional de la Direction interrégionale Océan Indien,

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick GOURY	Directeur interrégional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué site de Mayotte	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction inter-régionale, hors courrier parlementaire - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.

<u>Pour le site de La Réunion</u>		
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale
Catherine ROUSSEL	Adjointe au Responsable administratif et financier	- Liquider les aides - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Sylvie GUICHARD	Adjointe au Chef du service formation professionnelle et emploi	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Liquider et ordonnancer les aides
Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Sébastien CHAPUIS	Chef du service formation professionnelle et emploi	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Franck MOUNIER	Adjoint au Chef du service agricole et rural	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Liquider et ordonnancer les aides
<u>Pour le site de Mayotte</u>		
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Adinani BACAR SOILIH	Chef du service agricole, pêche, foncier et fonds européens	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Ikima DJAHA	Secrétaire de direction	- Liquider les aides

**Article 2 :** concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien**, délégation permanente de signature est donnée à :

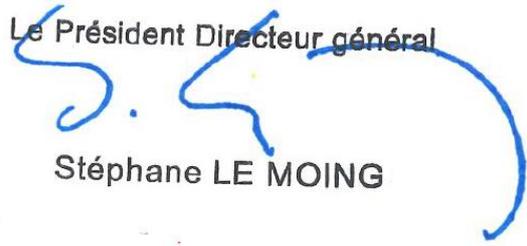
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick GOURY	Directeur inter-régional	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué site de Mayotte	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
<u>Pour le site de La Réunion</u>		
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Damien FRANCOIS	Responsable administratif et financier	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Jean-Max REVEL	Chef du service agricole et rural	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Sébastien CHAPUIS	Chef du service formation professionnelle et emploi	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Catherine ROUSSEL	Adjointe au Responsable administratif et financier	<i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Franck MOUNIER	Adjoint au Chef du service agricole et rural	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Sylvie GUICHARD	Adjointe au Chef du service formation professionnelle et emploi	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
<u>Pour le site de Mayotte</u>		
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Adinani BACAR SOILIH	Chef du service agricole, pêche, foncier et fonds européens	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle et emploi	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Ikima DJAHA	Secrétaire de direction	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire

**Article 3** : La présente décision remplace toute décision précédente portant délégation de signature concernant les documents relevant des anciennes directions régionales de la Réunion et de Mayotte.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,  
Le 29 avril 2022

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Patrick GOURY

M. Bouchaïb SNOUBRA

M. Damien FRANCOIS

Mme Catherine ROUSSEL

Mme Sylvie GUICHARD

M. Jean-Max REVEL

M. Sébastien CHAPUIS

M. Franck MOUNIER

M. Adinani BACAR SOILIH

Mme Siti ALI M'DAHOMA

Mme Ikima DJAHA

Mme Sylvie GUICHARD

DRH

DFJL